

MAIRIE DE
CHANTRAINEDEPARTEMENT DES
VOSGES
ARRONDISSEMENT D'EPINAL**CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE****COMPTE-RENDU DE LA SEANCE
DU 6 juillet 2009**

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

- * A pris acte du bilan et du rapport d'activités du programme 2008-2009 du Conseil d'Enfants et de Jeunes de la ville.
- * A pris connaissance de l'audit de l'éclairage public établi par la société ACERE.
- * A voté la révision des tarifs municipaux au 1^{er} août 2009. Les tarifs sont inchangés pour la garderie du matin (0,95 €), la garderie du soir (1,35 €) et l'étude (1,90 €). Les nouveaux tarifs pour la restauration scolaire sont les suivants : 4 € pour les Chantrains, 5,10 € pour les extérieurs et les adultes et 2,90 € pour le personnel.
- * A fixé les tarifs applicables au 1^{er} août quant à l'occupation du domaine public par les commerces non sédentaires. Soit 22 € de 0 à 12 m², 45 € de 13 à 25 m², 57 € de 26 à 80 m², 86 € de 81 à 150 m², 132€ de 151 à 300 m² et 150 € pour 301 m² et plus par jour.
- * A autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3 du cahier des charges du service public de l'assainissement avec le délégataire.
- * A sursis à l'avenant n°4 du cahier des charges du service public de l'eau potable.
- * A donné son accord pour régler les frais de déplacement de l'animateur de l'atelier d'écriture organisé par le Conseil des Jeunes le samedi 27 juin.
- * A entendu le rapport de M. Marcel Courier, délégué au sein du SITAS, sur les perspectives qui s'offrent à la ville de Chantraine quant au montant et aux conditions de sa participation au syndicat.
- * A souhaité équiper la Maison Charles Grandemange de deux défibrillateurs automatiques.
- * A été informé des prochains rendez-vous de la vie associative et festive de la commune : forum de la vie associative le vendredi 4 septembre, venue des habitants de Cantarana les 18, 19 et 20 septembre et organisation des « Automnales » les 16 (concert au kiosque), 17 (concert à la Maison Charles Grandemange) et 18 octobre (Concerts Classiques à l'église St-Pierre Fourier).